EMPLOI À AÏN-DEFLA

«Des dispositifs... et du chômage»

Direction de l'emploi, ANPE, Cnac, Angem, DAS, Ansej, formation professionnelle, PID (Programme d'insertion des diplomés), le DAIP (Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle)... Quelques organismes parmi les plus connus ont organisé, conjointement, mardi dernier, une rencontre avec les jeunes sans emploi pour «expliquer» et «faire mieux connaître» le fonctionnement de ce foisonnement de dispositifs mis à la disposition des sans-emploi «pour leur permettre de s'insérer dans le monde du travail».

Une rencontre qu'a abritée l'Office des établissements de jeunes, ODEJ de Aïn Defla. Le directeur de l'emploi, le premier à intervenir, a rappelé que le droit au travail est un droit consacré par la Constitution, «mais aussi un devoir national, social et religieux…, seulement le devoir doit précéder le droit, parce que c'est le devoir qui confère la citoyenneté». Il explique ensuite que le problème du chômage n'est pas spécifique à l'Algérie et que même les pays riches sont confrontés à ce fléau surtout en cette période de crise financière mondiale, de récession économique à l'échelle planétaire. Abordant la question du chômage, il dira : «C'est un thème très sensible et le moment est arrivé de se pencher sur ce phénomène. » Evoquant ceux qui ont pris l'option de quitter le pays clandestinement vers le soi-disant eldorado d'outre-Méditerranée, il dira : «Les harraga… ce sont des personnes qui fuient leurs responsabilités… Leur avenir est ici et ils doivent se prendre en charge. Qu'ils n'attendent pas qu'on vienne frapper à leur porte pour leur offrir du travail. » Et de rappeler que «l'Algérie est le seul pays au monde qui a mis en place plus de 10 dispositifs pour tenter de résorber le fléau du chômage». Le DAS, directeur de l'Action sociale, à qui a été confiée depuis une année la gestion du pré-emploi, s'est contenté d'expliquer les grandes lignes de ce dispositif qui consiste à accorder une aide de 7 000 DA/mois, augmentée ensuite de 3 000 DA, aux jeunes diplômés en échange d'un travail sur une période d'un an avec possibilité de renouvellement d'une autre année uniquement. Le directeur de l'Anseg a, quant à lui, présenté un bilan succinct sur la mission accomplie par cet organisme destiné à accompagner les jeunes âgés de 19 à 35 ans désireux de créer une petite entreprise et ce, durant toutes les étapes de la mise sur pied de l'entreprise en rappelant que dorénavant la validation des dossiers ne relève plus de la seule décision du directeur mais d'une commission de wilaya ; commission où siègent les représentants des organismes financiers, partie prenante dans les projets d'entreprise. «Nous avons participé à la création de 199 micro-entreprises durant l'année 2008 et nous nous sommes fixé comme objectif de faire bien davantage durant l'année 2009.» A propos de ces dispositifs, leur chevauchement, il y a lieu de signaler, d'abord, l'absence de statistiques exhaustives et objectives de la masse des chômeurs, la difficulté à laquelle on se heurte pour définir le profil, objectif du vrai chômeur, celui qui est disposé à travailler, qui a des qualifications professionnelles et qui n'arrive pas à trouver un emploi ou celui qui ne possède rien en son nom et qui roule en voiture de luxe et mène un train de vie de nanti. Deux paramètres majeurs qui font défaut et ne permettent qu'une navigation à vue, au jour le jour, à court terme et qui n'aident pas à asseoir une véritable politique de l'emploi ou de planifier des programmes efficaces. En attendant, on se contentera de programmes de gestion de conjoncture. Pour ce qui est du pré-emploi, il faut noter que rares sont ceux qui, après avoir bénéficié de ce dispositif, arrivent à décrocher un emploi permanent. Après deux ans donc, ces diplômés retournent grossir les cohortes de sans-emploi parce que, selon le règlement, ils n'ont plus droit de bénéficier d'autre contrats dans d'autres dispositifs.

Le nouveau dispositif confié à la Direction de l'emploi donne la priorité aux entreprises à caractère économique, entendre par là les banques, les offices… mais où les secteurs des administrations publiques sont exclus malgré la grande capacité d'accueil et les besoins formulés avec la multitude des structures nouvelles qui fonctionnent avec des personnels réduits au minimum, parfois en dessous. Au niveau des entreprises à caractère économique, les besoins en personnel qualifié et diplômé existent aussi et les postes vacants ne manquent pas mais ces postes sont gérés par la direction centrale qui, dans la très grande majorité des cas, refuse de recruter. Quant aux concours ouverts, de plus en plus de jeunes s'y inscrivent mais sans grand espoir. Et pour cause, à titre d'exemple, en 2007, un concours ouvert pour le recrutement de 64 administrateurs a attiré plus de 3 000 candidats, un autre pour le recrutement de 76 adjoints d'éducation a réuni le 16 octobre dernier plus de 2000 candidats dont une liste portant 953 noms d'admis à l'écrit affichée à l'entrée de la Direction de l'éducation. A ce jour, les résultats définitifs n'ont pas ete affichés. Ils auraient été annulés, selon des rumeurs persistantes favorisées par le silence accablant et frustrant des administrations concernées. Face à ce phénomène, le chômage, à Aïn Defla on s'accorde à dire qu'il est utile de venir en aide aux employeurs par un allégement conséquent des dispositions fiscales, par des reformations pour des requalifications, la possibilité de rendre le marché du travail plus fluide, plus accessible au plus grand nombre, chacun selon ses capacités, ses compétences.

Karim O.

SKIKDA

La douane dresse son bilan

Une conférence de presse s'est tenue mercredi au siège de l'inspection des douanes de Skikda. Une première dans la vie de l'institution.

Elle a été animée par Gouasmia Riad, inspecteur divisionnaire en chef des douanes, en poste à Skikda depuis le 16 septembre. D'emblée, le conférencier met en relief les avancées notables enregistrées depuis son intronisation à Skikda et celle du DG des douanes, Mohammed Abdou Bouderbala.

A preuve, 10 milliards de DA (1000 milliards de cts) ont été dégagés dans le cadre du programme triennal des réformes (2008-2010) «le plus grand budget jamais alloué auparavant», déclara-t-il. Logiquement, Skikda a eu sa quote-part, «une partie, 11 milliards de cts, sera consacrée à la réalisation d'un nouveau siège pour les douanes, au lotissement la briqueterie, près du nouvel hôpital des 240 lits», selon toujours notre interlocuteur. Selon les statistiques, un tonnage total de l'ordre de 3 717 776 t de marchandises a été enregistré, l'équivalent de plus de 100 000 à bord de 1 673 navires destinés à l'importation et 1 664 navires d'exportation.

Ce qui représente également en termes de souscriptions à la douane de 26 771 déclarations, soit une hausse de 21,77% par rapport à 2007, où on a seulement relevé 4 700 déclarations. Les services compétents des douanes ont pu à l'issue de ces chiffres recouvrer 25 770 714 041,00 DA (près de 26 milliards de DA), soit une hausse de l'ordre de 12,54% par rapport à 2007. Le nombre d'infraction est, quant à lui, estimé à 2 963 dossiers contentieux, «c'est une hausse de 128,09% par rapport à 2007, où seulement 1 299 dossiers sont à signaler. Il faut savoir aussi que plus des deux tiers des dossiers ont été déposés durant le quatrième trimestre 2008», précise le conférencier. 1 811 sur 2 963 dossiers ont été réglés par voie transactionnelle, ce qui représente des taxes et droits douaniers engrangés de l'ordre de 435 593 922 DA (plus de 43,5 milliards de cts), soit une hausse estimée à 367,89% par rapport à 2007, durant laquelle seulement 9,3 milliards de cts sont à relever.

Dans le cadre des ventes publiques aux enchères, 17,7 milliards de cts ont été générés à l'issue de trois opérations, soit mieux que 2007 où 2,4 milliards de cts ont été enregistrés suite à 2 opérations de vente publique. Dans ce contexte, un taux de l'ordre de 629,49% est à signaler. Généralement, selon les explications données lors de cette conférence de presse, la vente aux enchères concerne trois catégories de marchandises : les bagages saisis, les marchandises abandonnées et les produits importés ayant dépassé le délai réglementaire — «21 jours est le délai à ne pas dépasser pour chaque importateur désireux d'enlever sa marchandise.

A l'expiration de ce délai, la marchandise sera touchée par le régime de dépôt d'une durée de 4 mois. Après 4 mois et 21 jours, si l'importateur ne se manifeste pas, la marchandise est proposée à la vente aux enchères», explique l'inspecteur en chef des douanes de la wilaya de Skikda. Au volet traitement des véhicules, les douanes ont réalisé pour l'année 2008 l'entrée de 6 065 véhicules et la sortie de 5 984 autres.

En termes de voyageurs, c'est l'équivalent de 17 573 rentrés par le port et 17 642 sortis.

En matière de lutte contre les actions frauduleuses, les douanes ont à leur actif 36 opérations ayant touché un nombre similaire de car-ferrys. Les plus importantes sont 2 saisies de 63,3 kg de drogue et 3 tentatives d'introduction d'armes. En matière de lutte contre la contrefaçon, il est à énumérer 09 opérations réalisées dans le cadre de la suspension de la main-levée, d'une valeur totale saisie de 30,5 milliards de cts. La contrefaçon provient principalement des pays sud-asiatiques et concerne les pièces détachées usagées et les équipements électroménagers. D'ailleurs, la grande partie des retenues en douanes enregistrées touche les pièces détachées.

D'autre part, les services des douanes ont pu procéder, il y a de cela deux mois, à la retenue de 3 conteneurs portant une transcription en hébreu. Leur provenance : Singapour, Malaisie. Ils font partie d'un total de 24 conteneurs comportant des poteaux électriques fournis par un Allemand et destinés à un projet de réalisation chapeauté par Sonelgaz. Depuis, le matériel a été restitué à l'entreprise. Dans le volet assainissement des plateformes portuaires, 164 transferts ont été établis, pour des conteneurs et marchandises en souffrance à l'EPS depuis 1995 pour les plus anciens.

En détail, ce sont 158 conteneurs, 57 véhicules, 106 caisses, 2 480 palettes de faïence, 11 colis, 61 bobines et 9 307 t de pipelines qui ont été transférés de l'EPS vers l'entrepôt public de Stora et de l'EPS.

En conclusion de la conférence de presse qui a duré près de deux heures, Gouasmia Riad nous a livré les chiffres de l'exportation. Dans le domaine de l'exportation hors hydrocarbures, 136 déclarations d'exportation définitive ont été établies, pour 100 milliards de cts. Les produits exportés vers l'Espagne, l'Inde, la Grande-Bretagne, la Turquie, le Maroc, la Chine, le Sénégal, la France, l'Italie, le Liban et les USA sont : le liège, les déchets ferreux et non ferreux, les batteries usagées, les cuirs, le couscous et le charbon de bois. Dans le domaine de l'exportation hydrocarbures, la différence est de taille, ce sont 1 901 déclarations enregistrées, plus de 10 milliards de dollars, précisément 10 082 083 165 USD (près de 71 000 milliards de cts). En termes de tonnage, ça représente 19 335 966 t d'hydrocarbures, soit moins que l'an 2007 (-8,13%) où on relève 21 047 831 t d'hydrocarbures.

Zaïd Zoheir

CITÉ DES ÉTUDIANTES À MASCARA

Il n'y a pas de fumée sans feu

Certaines informations ont fait état d'investigations dans la cité des étudiantes dans le but d'identifier celles qui fumaient. Nous prendrons alors contact avec l'un des représentants d'une organisation estudiantine qui nous déclarera qu'il avait fait état ces jours-ci d'une chambre où des filles fumaient effectivement et consciemment des cigarettes mais que son organisation n'avait pas été saisie à propos de fouilles ou autres procédés opérés sur les jeunes filles.

Entre les deux cités des 1 000 et 1 500 lits nous nous orientons vers la deuxième car l'on a appris que des chefs de pavillon auraient usé de ces procédés. Une étudiante nous dira : «Nous avons entendu parler de ça» alors que d'autres n'ont pas voulu s'impliquer. Nous reçoit alors le directeur de cette cité conçue pour recevoir 1500 étudiantes alors que le nombre de résidentes avoisine aujourd'hui les 3 000. «Nous serions soulagés, dira-t-il, quand celle de Sidi-Saïd sera fonctionnelle.» D'emblée, celui-ci tiendra à démentir ce qui avait été qualifié ces jours-ci de tentative de suicide.

«En quelques jours, nous fait-il savoir, nous avons eu deux cas de malaises d'étudiantes qui ont été conduites à l'hôpital.» Il justifiera ceci par la période d'examens et la pression. L'une d'elles aurait consommé du Paracétamol mais l'on ne sait pas encore de quoi il retourne pour la seconde, des barbituriques ? «L'on n'en sait rien» nous répond notre interlocuteur. Ce qui est certain, c'est que le recrutement d'un psychologue est envisagé.

Quand nous abordons le deuxième volet de la question, notre homme est un peu surpris mais sans détour, il nous dira être respectueux des libertés individuelles mais qu'il fallait du doigté pour gérer ce genre de situation.

Qui est alors derrière cette atteinte à celles-ci, ce seraient des étudiantes affiliées à l'UGEL qui auraient saisi l'administration prétendant que cela nuisait à l'environnement, c'est une manière d'imposer leur dicktat, avons-nous compris. «Nous sommes soucieux de la sérénité au sein la communauté estudiantine, poursuit le directeur, mais nous n'avons donné aucune consigne d'investigation sauf que nous avons demandé à un agent si les accusations proférées contre les occupantes de la chambre incriminée étaient fondées. Rien de cela, enchaînera-t-il, plus tard l'une des étudiantes habitant ladite chambre est venue me voir et avait protesté contre cette mise au banc des accusés.

C'est sa première année dans la cité et lui apprendra qu'il lui arriver de griller une cigarette. Nous avons eu une longue conversation avec elle et avons passé un deal, dira-t-il, dans l'intérêt de tout le monde.»

Avec sa franchise, M. Safir dira pour conclure qu'il n'était pas évident de gérer ce genre de situation. Il a quelque peu démenti tout ce qui avait été colporté ici et là mais il n'en demeure pas moins qu'il y a cette tentative de mainmise sur la cité.Quand nous avons demandé si les moralisatrices qui avaient pris contact avec l'administration étaient voisines de l'occupante de la chambre qu'il avait reçue, il répondra non.

M. Meddeber

RELIZANE

Opération de collecte de sang au profit de Ghaza

En plus de la marche de soutien à laquelle de nobmreux élèves tous cycles confondus (primaire, moyen et secondaire) ont participé mercredi en sillonnant le boulevard principal Mohamed-Khemisti au niveau du chef-lieu de Relizane brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «Halte au massacre des innocents enfants, à la violence !...», les citoyens de la wilaya de Relizane ont fait don de leur sang. Organisé par la direction de l'établissement hospitalier public Mohamed-Boudiaf du chef-lieu de Relizane. Beaucoup de jeunes des deux sexes ont répondu à cet appel de collecte de sang sous le thème «Donner du sang, c'est sauver votre frère de Ghaza». Par ailleurs, une autre opération de collecte de denrées alimentaires (farine, semoule, huile...) a été lancée par l'association El-Irchad oua el-Islah sous l'égide du ministère de la Solidarité.

A. Rahmane